

La Fédération de nage synchronisée du Québec sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec et les règlements de la Fédération, spécifiques aux Jeux du Québec, sont en vigueur.

I. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX

A) CATÉGORIES ADMISSIBLES DE LA FÉDÉRATION



CATÉGORIES	ÂGE 2011 - 2012	SEXE	ÉPREUVES
Novice	U10	Masc. & fém.	4 figures imposées, Solo et/ou duo et/ou équipe
	U12		
	Ouverte		
Développement	U10	Masc. & fém.	4 figures imposées, solo, duo, équipe
	U12		
	U14		
	Ouverte		
Intermédiaire	U15	Masc. & fém.	4 figures imposées, solo, duo, équipe
	U17		
Intermédiaire	U17	Masc. & fém.	Programme combiné libre

Finale régionale des Jeux du Québec Hiver 2011-2012

CATÉGORIES		SESSIONS	
RÉSEAUX	AGE	ROUTINE	FIGURES IMPOSÉES
Novice	U10	Solo Duo Équipe	511. Figure de la position cuve
	U12		501. Godille tête première
	Ouverte		508 Mouvement giratoire stationnaire 510b. Brasse tête relevée
Développement	U10	Solo Duo	518. Figure de la position grand écart
	U12		515c. Approche de la jambe de ballet
	U14		517. Figure de la position carpée avant
	Ouverte	Équipe	511c. Approche de la position groupée inversée
	U12		
	U14		
Ouverte			
Intermédiaire	U15	Solo Duo Équipe	FINA 360 Promenade avant
	U17		527a Approche de l'Albatros – combo 2.
	U17		FINA 301 Barracuda
	U17	FINA 321. Saut périlleux sous-marin	
	U17	Combiné libre	N/A

- Dans les épreuves de solo, duo et équipe; les médailles seront remises au résultat du championnat : 50% figures imposées et 50% routines.
- Dans l'épreuve du programme combiné; les médailles seront remises au résultat de routine.

B) AFFILIATION

Réseau Novice	Coût	37,00\$
Réseaux Développement et Intermédiaire	Coût	70,00\$

II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC - HIVER 2013

A) CATÉGORIES

CATÉGORIE	ÂGE	SEXE	ÉPREUVES
Intermédiaire	U15 U17 (05/03/95 et après) }	Masc. & fém.	4 figures imposées Solo, duo, équipe
Intermédiaire	U17 (05/03/95) et après	Masc. & fém.	Programme combiné libre

N.B. :

- Avoir 17ans et moins à la date de la dernière journée de compétition (3 mars 2013).
- Afin de tenir la compétition du Programme combiné libre, un minimum de six régions devra être représenté.

B) COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION REPRÉSENTANT LA RÉGION

Maximum : 11 athlètes du réseau Intermédiaire
2 entraîneurs
Aucun accompagnateur

Processus de sélection de la délégation suggéré :

1. Sélectionner l'équipe (sans suppléant(s)) selon le meilleur résultat au championnat (figures + routine). Lors de la finale régionale, les équipes devront être nagées toutes les catégories d'âge confondues.
2. Compléter la délégation avec les solos et duos non membres de l'équipe sélectionnée :
 - Le meilleur duo U17, selon le résultat au championnat (figures + routine)
 - Le meilleur solo U17, selon le résultat au championnat (figures + routine)
 - Le meilleur duo U14, selon le résultat au championnat (figures + routine)
 - Le meilleur solo U14, selon le résultat au championnat (figures + routine)
3. Compléter la délégation avec les suppléants d'équipe ou de duo.
4. Compléter les quotas de solos et duos par les membres de l'équipe sélectionnée selon les critères au point 2.
5. Quotas de la délégation pour les épreuves de solo et duo :
 - 4 solos et 3 duos.
6. Sélectionner les membres du Programme combiné libre, selon le meilleur résultat une fois la délégation complétée.

C) SPÉCIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

Les entraîneurs accrédités par l'organisation des Jeux du Québec :

- **Au moins un entraîneur** doit détenir la certification suivante :

- Certifié Niveau 2

ou

- Certifié Introduction

ou

- En voie d'obtention de la certification Introduction du PNCE.

- La certification minimale pour le deuxième entraîneur doit être niveau 1 certifié ou Moniteur certifié.

Les deux entraîneurs doivent être affiliés à la Fédération.

D) AFFILIATION

Les athlètes doivent être affiliés à Synchro Québec.

E) ADMISSIBILITÉ

- La région devra avoir tenu un événement (compétition ou camp d'entraînement) durant la saison 2011-12.

- La région doit avoir tenu la compétition régionale des Jeux du Québec dans les épreuves requises ou avoir tenu un camp d'entraînement durant la saison 2011-12.

F) LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

Le lieu de pratique sportive.

G) SURCLASSEMENT

Les équipes peuvent être complétées par des athlètes du réseau développement avec approbation de la Fédération.

H) SUBSTITUTION

Permise

I) EXCLUSION

Aucune

J) MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles distribué lors de la Finale provinciale sera de :

Médailles d'or : 41

Médailles d'argent : 41

Médailles de bronze : 41

Aucune médaille ne sera remise aux entraîneurs

K) SYSTÈME DE POINTAGE

Le système de pointage qui sera utilisé sera le suivant :

Épreuve(s) = les épreuves solo

Point attribué à la première position = 76

Nombre de point séparant chaque position = 1

Épreuve(s) = les épreuves duo

Point attribué à la première position = 57

Nombre de point séparant chaque position = 1

Épreuve(s) = épreuve en équipe

Point attribué à la première position = 400

Nombre de point séparant chaque position = 20

Épreuve(s) = programme combiné libre

Point attribué à la première position = 200

Nombre de point séparant chaque position = 10

Toute exception à quelque règlement ci-haut mentionné doit faire l'objet d'une entente tripartite écrite entre la Fédération sportive de régie provinciale, le Comité organisateur des Jeux du Québec régionaux et Sports-Québec.